MA CONSULTATION À DISTANCE TÉLÉ-CONSULTATION

Vous allez bénéficier d'une télé-consultation, voici quelques conseils pour faciliter son déroulement :

- > Le professionnel de santé me téléphone.
- > Il m'envoie un lien pour me connecter à la plateforme soit par : SMS ou mail

Cf. notice technique ci-après.

En cas d'annulation ou de problème technique ou de problème médical, appeler le secrétariat médical

Pourquoi une télé-consultation ?

- > Pour m'éviter un déplacement
- > Pour contribuer à mon suivi régulier
- > Parce que ma situation médicale le permet



- > Un téléphone
- > Un ordinateur ou une tablette
- > Une connexion internet

CHD VENDÉE

Téléconsultation

> Une webcam pour la vidéo transmission si vous en avez une

Comment se déroule une télé-consultation ?

Avant de me connecter :

- > Je suis dans un lieu calme
- > J'ai mes documents médicaux à proximité
- > J'ai une pièce d'identité (carte d'identité/passeport/nouveau permis de conduire

Le jour du rendez-vous

- > Je me connecte à la plateforme sécurisée, suite à l'appel téléphonique du professionnel de santé
- > Je me place face à la caméra
- > Je vérifie que je vois et que j'entends bien mon médecin ou le professionnel de santé
- > Je parle assez fort

Á la fin de la télé-consultation : le médecin ou le professionnel de santé m'informe de la suite de ma prise en charge

Comment payer et être remboursé ?

> La télé-consultation est facturée par le professionnel télé-consultant de la même façon qu'en face-à-face

> Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultation classique, y compris pour les patients pris en charge à 100% (ALD, invalidité, maternité...)

Mes droits et la sécurité de mes données

> Mon consentement est nécessaire pour la télé-consultation

> Le secret médical est assuré

> Mes données personnelles sont protégées





> Vous devez accepter l'invitation en cliquant sur le lien bleu.

Attention : votre navigateur doit être à jour (Android, Firefox, Chrome, Opéra)

La page internet https:// chdvendee.speakylink. com/ ne fonctionne pas avec les iPhone 6 et 6S.

Etape n°3

> Vous devez accepter puis autoriser l'activation de votre caméra.

Écrire un SMS

O

...





Conformément la réglementation en vigueur, sur cette plateforme, seuls les six premiers numéros de téléphone mobiles ou une partie de votre adresse mail sont connus. La télé-consultation utilise uniquement votre appareil et celui du professionnel de santé et aucune donnée n'est enregistrée à l'exception d'une partie de votre adresse mail ou numéro de téléphone. Aussi, vous pouvez faire valoir votre droit de rectification et d'effacement de ces quelques données tronquées (« droit à l'oubli ») au sens du Règlement Général sur la Protection des Données.

Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande :

par voie postale à l'adresse suivante : Délégué à la protection de la donnée GHT85
CHD Vendée - Les Oudairies 85925 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

- soit par **mail**, à l'adresse suivante: dpo@ght85.fr

